

Comparaisons économiques France - Allemagne

Auteur : Philippe Brindet
Date : 07 Novembre 2005

1 - Source des informations

L'étude se base sur les chiffres compilables sur le site du Fonds Monétaire international (<http://www.imf.org>). On a choisi de travailler sur deux pays : la France et l'Allemagne en utilisant les fonctions économiques suivantes :

General government balance
General government balance in percent of GDP
Gross domestic product per capita, constant prices
Gross domestic product per capita, current prices
Gross domestic product, current prices
Investment, in percent of GDP

La période a été sélectionnée de 1981 à 2005, les chiffres étant incomplets pour cette année non terminée.

2 - Comparaisons des équilibres budgétaires

Le déficit budgétaire de la France est aussi criticable que celui de l'Allemagne. Mais on peut constater deux différences notables entre ces déficits.

Première analyse à l'ordre 1

Le déficit budgétaire de la France est plus "lisse" que celui de l'Allemagne, un peu comme si l'Allemagne subissait la même cause d'endettement des finances publiques, mais qu'elle tentait d'y remédier par des coups vigoureux. Par exemple, on note que l'équilibre budgétaire est atteint en Allemagne en 1989 et notablement positif en 2000.

En France, le déficit est toujours plus important, oscillant faiblement autour d'un accroissement de ce déficit à la vitesse moyenne de 1,416 milliards d'euros par an.

Depuis l'arrivée du SPD au pouvoir fédéral, le déficit budgétaire semble devenir permanent et il est depuis 2001 de beaucoup plus important que le déficit français.

Il en résulte sur le long terme, que la vitesse moyenne de déficit publique de l'Allemagne est maintenant de 2,3 milliards d'Euros par an

Seconde analyse à l'ordre 2

En réalité, un simple examen graphique montre que la tendance n'est pas vraiment linéaire pour ni l'un ni l'autre des deux états. On a donc réalisé un ajustement des tendances en polynôme du second degré. Avec des coefficients propres au système de représentation interne, il vient :

$$\text{Tendance France : } y = 0,0719x^2 - 3,3632x - 6,4199$$

$$\text{Tendance Allemagne : } y = -0,1086x^2 + 0,552x - 21,633$$

d'où il ressort que le déficit publique en France est plutôt en stabilisation avant une période de redressement tandis que le déficit publique de l'Allemagne devrait s'effondrer.

On pourra consulter le graphique <DE/FR - Fig 1> en Annexe de l'article.

3 - Comparaison des Produits Intérieurs Bruts

Le PIB de la France croît de manière linéaire à la vitesse de 47 milliards d'euros par an sur la période des 24 ans écoulés. On remarque que cette régularité ne dépend d'aucun régime, ce qui fait penser plutôt à un effet financier

qu'à un effet industriel.

En effet, l'analyse a été prise en euros courants. Or, le taux d'accroissement relatif est, pour la France, de 47/494 qui est de l'ordre de 9,5 % qui pourrait représenter en fait un taux d'inflation.

L'Allemagne présente une courbe plus complexe. Mais la différence annuelle entre les PIB des deux pays est une courbe assez suggestive. On pourra consulter le graphique <DE/FR - Fig 2> en Annexe de l'article.

Cette courbe montre que l'Allemagne a un développement de son PIB analogue à celui de la France sauf qu'il présente un décrochement entre 1989 et 1995 qui correspond à l'intégration de la RDA.

En faisant une comparaison sur les deux périodes 1981 - 1989 puis 1995 2005, on remarque que l'Allemagne a tendance à croître moins vite que celui de la France avec une vitesse linéaire de l'ordre de 12 milliards d'euros par an qui se retrouve sensiblement dans les deux périodes extrêmes.

3 - Remarque sur le critère de convergence de Maastricht

En faisant le cumul des déficits publics sur la période de 1981 à 2005, on arrive aux cumuls suivants :

FR : -856,538
DE : -961,207

En rapportant ces chiffres aux cumuls des PIBs des deux Etats, il vient :

FR : -3,11%
DE : -2,48%

Or, le critère dit de convergence a justement été choisi à 3 %.

Question : dans la négociation de Maastricht, qui a été le plus fin de l'Allemagne ou de la France ?

Dès 1992, le taux de déficit public cumulé était dépassé l'année même de la ratification du Traité par la France. On se reportera en annexe au graphique <DE FR Fig 3>. Comment peut-on admettre après cela les qualités de nos négociateurs et de nos fonctionnaires ?

Quel intérêt à comparer le taux de déficit cumulé au taux de déficit annuel prévu par le Traité de Maastricht ?

Nous pensons que le problème du déficit est essentiellement un problème de cumul. En effet, si la réalisation d'un fort déficit annuel dénote un épisode grave dans la vie économique, l'accumulation de déficits, permanents et quelque soit leur niveau, est le fruit d'une gestion critiquable.

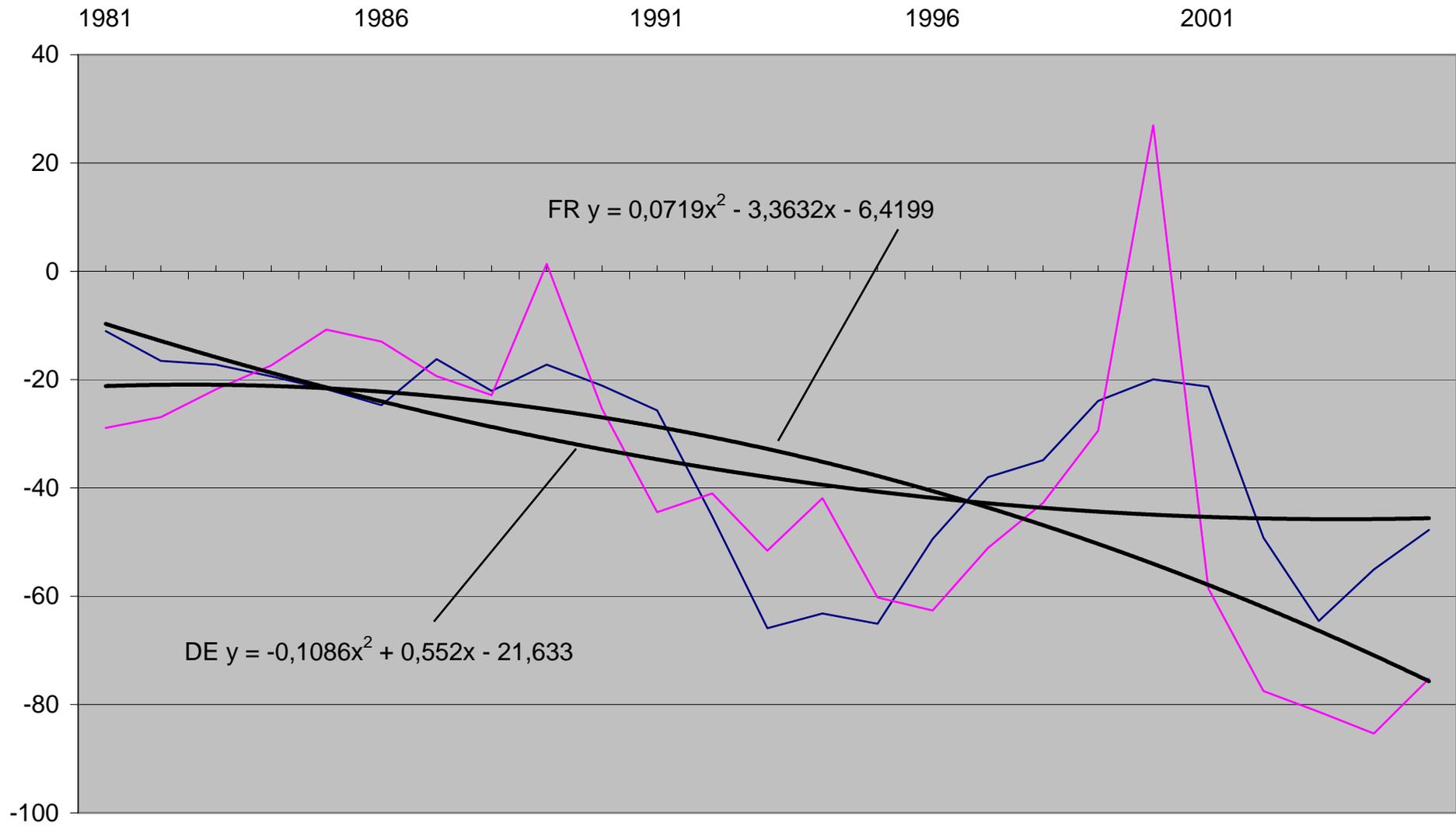
De ce fait, le taux de déficit cumulé est bien préférable à celui de gestion politique annuel.

On remarque que, de ce point de vue, l'Allemagne, fut-elle socialiste à la Schroeder est bien mieux gérée que la France qui a établi le déficit comme un moyen de contrôle des citoyens.

DE/FR - Fig 1

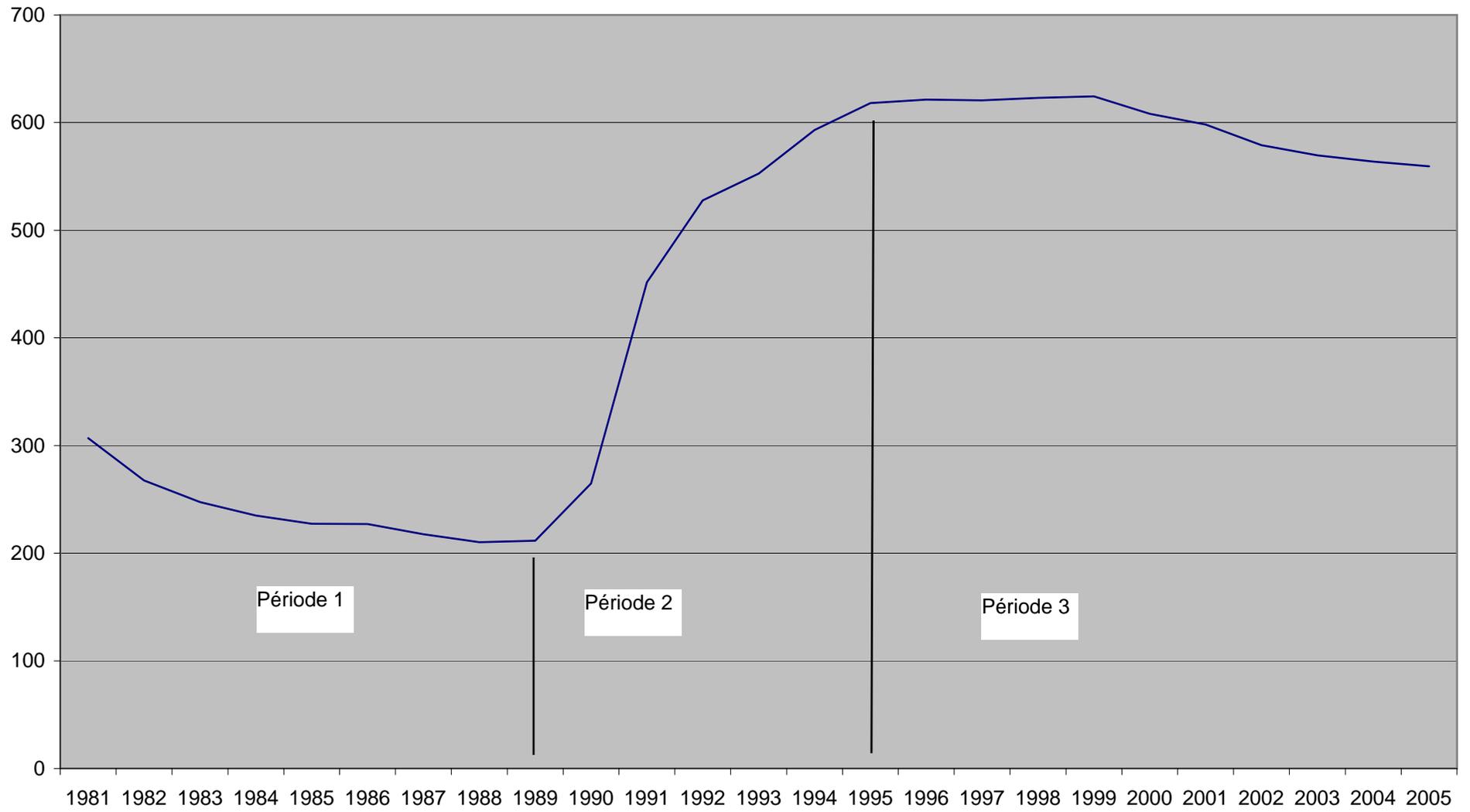
General government balance

- France
- Germany



DE/FR - Fig 2

GDP(DE) - GDP(FR)



DE FR Fig 3

